BULLETIN MUNICIPAL DE SOUZY

NOVEMBRE 2021 – n°7/2021

Mairie 69610 SOUZY – Tél. 04 74 70 05 17 – Fax 04 74 26 23 71 mairie@souzy.fr -
Accueil du public : lundi 14h-18h ; mardi 9h-12h ; jeudi 9h-12h ; vendredi 14h-18h
Site internet : www.souzy.fr – Suivez-nous sur notre page Facebook et recevez toutes les infos sur Panneau Pocket

Ce 29 novembre, les Monts du Lyonnais sont recouverts d'une jolie épaisseur de neige.

Pour être informé des dernières actualités de la commune, abonnez-vous à notre page Facebook ou consultez régulièrement notre site internet www.souzy.fr.

Téléchargez aussi l'application PanneauPocket et inscrivez Souzy dans vos favoris.

A VOS AGENDAS !

Samedi 4 décembre : Téléthon organisé par le CCAS

Dimanche 5 décembre : Matinée boudin organisée par l'Amicale Laïque Manienne

Jeudi 16 décembre : Distribution des colis de Noël par le CCAS

Vendredi 17 décembre : Spectacle de Noël de l'école en extérieur (halle)

Samedi 18 décembre : Tournoi de tennis de Table du Foyer Rural

Samedi 9 et 16 janvier : Distribution des sacs poubelles 2022

Samedi 15 janvier à 18h : Cérémonie des vœux du maire

CONSEIL MUNICIPAL DE SOUZY

Séance du jeudi 28 octobre 2021 à 20h
COMPTE-RENDU

SEANCE N° 08/2021

Étaient présents : Guy SAULNIER – Sandrine PONCET – Cyrille PUPIER – Alexandre GERIN – Cindy CARRA – Pascale VERNAY – Lionel VERRIERE – Laetitia CHAIRIEW – Denis PONCET – Patrick VOLAY – Bruno MAUVERNAY.
Étaient excusés : Daniel MURE (pouvoir à Cyrille PUPIER) – Céline CAHEN – Aurélie CHENE.
Était absent : Luc TAVERNIER

Ordre du jour

1. Travaux Route de Montbrison
2. Parking du Camard : travaux et éclairage
3. SYDER : Compétence IRVE
4. Illuminations 2021
5. Subvention Jouets de Noël 2021
6. Décision modificative du budget
7. Recensement de la population 2022
8. Parcelle de terrain Dijoux
9. Convention de fourrière 2022
10. Contribution SIEMLY 2022
11. Rapport sur la qualité et le prix du service assainissement et assainissement non collectif
12. Informations diverses
13. Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance

Sandrine Poncet est désignée secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Approbation du dernier compte-rendu

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

1) Travaux Route de Montbrison

Le Maire informe que la Communauté de communes, désormais compétente en matière d'assainissement, demande l'installation de boîtes de branchements pour le réseau d'eaux pluviales, afin de mettre en séparatif le système d'assainissement. Ces travaux sont demandés pour répondre aux exigences des services de l'Etat dans le cadre de la mise en conformité de la station d'épuration de Ste Foy l'Argentière. Il est en effet nécessaire de réduire le volume d'eaux parasites (eaux pluviales) arrivant à la station. Il laisse la parole à Cyrille Pupier qui détaille les travaux à réaliser sur la portion partant du restaurant « la Table de Magalie » jusqu'à l'intersection « Chemin des Yvernons ». L'entreprise Lacassagne a établi un devis pour la pose de 4 boîtes de branchement, pour un montant de 7665 €. D'autres sont à prévoir. Un devis complémentaire sera demandé à l'entreprise. La municipalité rencontrera rapidement les propriétaires des maisons et immeubles concernés. Parallèlement, une inspection du réseau eaux pluviales sera réalisée afin de déterminer la nécessité ou non de refaire le réseau.
Le Maire soumet le projet de convention rédigée par les services du Département et relative à la réalisation et au financement des travaux d'aménagement de sécurité sur la Route de Montbrison. Ce projet prévoit une participation du Département à hauteur de 9 340 €.
Une subvention d'un montant de 12 000 €, au titre des amendes de police, nous a été attribuée pour cette opération.
Concernant les problèmes d'écoulement du ruisseau débouchant sur le site du mini-train des Monts du Lyonnais, l'entreprise Sogea a fait passer une caméra pour repérer les dysfonctionnements qui nécessiteront l'intervention d'un hydrocureur.

- **Parking du city stade**

Dans le but d'empêcher les rodéos sur le parking, la commission voirie a validé la proposition d'aménagement avec la pose de bordures. Montant du devis : 2 875 € HT. Accord du conseil.

- **RD633 « Route des Grandes Terres »**

Le Maire informe qu'un courrier a été adressé au Président du Département pour demander l'étude d'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la RD633. Il insiste sur la nécessité de le faire rapidement afin de sécuriser la circulation des piétons.

Cyrille Pupier précise que l'entreprise Vernay en charge du fauchage des fossés interviendra semaines 45 et 46 sur la commune.

2) Parking du Camard

Le futur parking comportera une dizaine de places dont une place PMR. Les travaux doivent être réalisés courant novembre. Le financement est réparti entre la dotation voirie communautaire 2021 de la commune soit 10 660€ et le solde pris en charge par la Communauté de communes soit 7 432 €.

Il est prévu d'y installer un fourreau pour accueillir, éventuellement, une borne électrique.

Le conseil municipal valide la proposition du SYDER relative à l'éclairage du giratoire et du parking. Coût pour la commune pour une participation en une seule fois : 9 500 €.

- **Point commission bâtiments**

La commission bâtiments s'est réuni dernièrement au cours de laquelle a été évoquée la réhabilitation de la maison Michat. Nous attendons encore quelques devis. Le point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance. Il a été toutefois décidé d'installer une cuisine équipée.
Concernant les travaux de rénovation de la salle polyvalente, la commission a décidé de remplacer les dalles du plafond. Des devis complémentaires seront sollicités.

3) SYDER : compétence IRVE

IRVE signifie Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Le Maire et Daniel Mure ont rencontré les représentants du SYDER pour évoquer les possibilités d'installation d'une borne à recharge électrique sur la commune. Une borne sera installée sur le parking du city stade. Il est prévu un fourreau en réserve sur le parking du Camard. A noter que ces bornes nécessitent une forte puissance électrique et doivent donc être situées à proximité d'un transformateur.

Pour mener à bien ce projet, il est nécessaire de transférer cette compétence au SYDER. Accord du conseil.

4) Illuminations

Sandrine Poncet présente la proposition formulée par Eiffage Energies pour les illuminations du village. Trois nouveaux motifs seront accrochés aux candélabres du parking du Lavoir. Coût total comprenant la pose, la dépose et la location du matériel : 3 395 € TTC. Accord du conseil.

5) Subvention Jouets de Noël 2021

Le Maire propose de réévaluer le montant de la subvention habituellement attribuée au bénéfice de l'école de Souzy pour l'achat des Jouets de Noël. Le conseil municipal décide de verser 18 euros par élève, soit pour 42 élèves, un montant de 756 € au bénéfice de l'Amicale Laïque Manienne. Accord du conseil.

6) Décision modificative du budget

Le conseil municipal est informé qu'une décision modificative a été prise pour le virement d'un montant de 900 € au bénéfice de la nouvelle SPL ESCAPAD. Ce montant a été pris sur la ligne « dépenses imprévues d'investissement ».

Une décision modificative est présentée pour le solde de la convention PUP du lotissement La Barnatte. Cette convention prévoyait le remboursement des travaux de viabilisation par les acquéreurs des lots. Ces opérations ont été enregistrées sous le compte d'opérations sous mandat en dépenses au 4581 et en recettes au 4582. Les travaux d'enrobés ont été terminés en 2019 mais les deux comptes ne sont pas soldés. A la demande du receveur, il convient de régulariser par des écritures d'ordre budgétaire (recette au compte 4582 et dépense au compte 204422) pour la différence soit 3 822.09 €.

7) Recensement de la population

Suite au report de la campagne de recensement de la population en 2021, la commune est concernée par le recensement en 2022. Celui-ci aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Souzy est partagé en 2 districts, il faut donc recruter deux agents recenseurs. M. Roger Vermare et Mme Agnès Blanc se sont portés volontaires. Le conseil approuve leurs candidatures et leur attribue une rémunération forfaitaire de 1589.50 € brut, couvrant les demi-journées de formation, les frais de déplacement et le travail d'enquête.

8) Parcelle de terrain Dijoux

Cette parcelle cadastrée B239, d'une surface de 180 m², est située à la sortie du Camard, Route de Feurs. La commune est propriétaire de la parcelle voisine B366, d'une surface de 195 m². L'acquisition de la parcelle appartenant à M. et Mme Dijoux

permettrait de les réunir. Une estimation a été sollicitée auprès du Pôle d'évaluation domaniale du Rhône qui l'a évaluée à 9 000 €. Un courrier notifiant l'intérêt de la commune pour cette parcelle a donc été adressé au notaire chargé de la vente.

9) Convention de fourrière 2022 - 2023

Sur proposition du maire, le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention de fourrière avec la SPA, pour les années 2022 et 2023, au prix de 0.60 € par an et par habitant. Soit pour Souzy un montant de 501.60 € par an. Le Maire précise que cette convention ne concerne ni la capture, ni le transport. En cas d'animaux retrouvés abandonnés, il faut les transporter directement à la SPA de Brignais.

10) Contribution budgétaire SIEMLY 2022

Pour l'année 2022, la commune de Souzy doit verser une contribution d'un montant de 2 591.60 € au Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais. Cette contribution est demandée du fait de l'utilisation par les communes du réseau d'eau potable comme support de la protection incendie. Cela comprend aussi le contrôle réglementaire des poteaux incendie. Cette somme sera fiscalisée comme les années précédentes.

11) Rapports annuels

Il est porté à la connaissance du conseil municipal les rapports sur le prix et la qualité des services 2020 concernant :

- Le SPANC (service d'assainissement non collectif) géré par le Sima Coise. A Souzy, il y a 37 installations d'assainissement autonome. 36 ont été contrôlées en 2020, 4 sont tenus de faire des travaux de mise en conformité.
- L'assainissement collectif, géré par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais
- La collecte, le tri et le traitement des déchets ménagers, service également géré par la Communauté de communes.

12) Informations diverses

Le Maire informe des points suivants :

- Le Département a attribué une subvention de 26 000 € pour le réaménagement de l'accueil et des bureaux de la mairie.
- La gendarmerie organise une réunion à destination des référents de participation citoyenne le lundi 13 décembre.
- La Région Auvergne Rhône-Alpes fait part de difficultés à recruter des chauffeurs de cars scolaires.
- La commémoration du 11 novembre aura lieu le jeudi 11 novembre à 9h30. La population est conviée. Le verre de l'amitié clôturera la cérémonie.

Sandrine Poncet rappelle l'organisation du Téléthon le 4 décembre 2021. La matinée débutera par les tripes, suivie d'une randonnée, puis repas et jeux l'après-midi.

Prochaine réunion : jeudi 9 décembre 2021 à 20h

***

Informations municipales

Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert au public aux horaires suivants :

- Lundi de 14h à 18h
- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 14h à 18h

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée…).
Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/monoxyde-de-carbone.

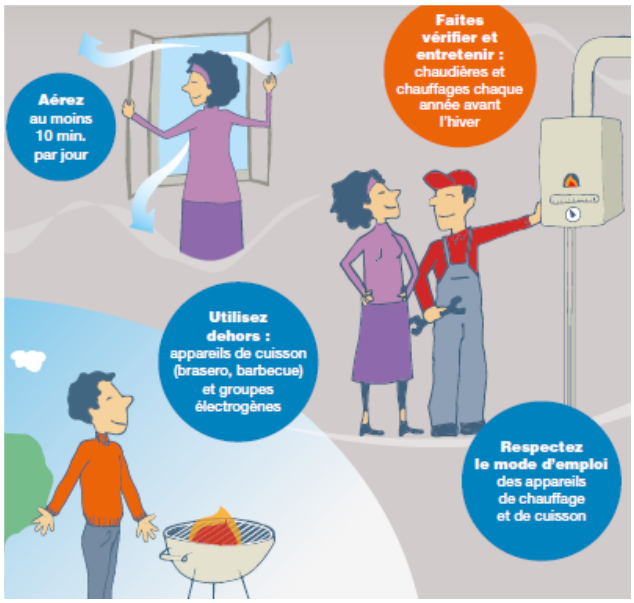

Mutuelle communale – prochaine permanence

Les conseillers **SOLIMUT** recevront sur RDV le **jeudi 16 décembre.**

- Mairie de Ste Foy l'Argentière : permanence de 10h à 12h. Tél. : 04.74.70.03.95
- Mairie de St Genis l'Argentière : permanence de 13h30 à 15h30. Tél. : 04.74.70.04.83

Inscription sur les listes électorales, n'attendez pas le dernier moment !

Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles 2022 ?

Plusieurs solutions existent :

- **En mairie** sur présentation d'un justificatif d'identité, d'un justificatif de domicile et du cerfa de demande d'inscription.
- **En ligne**, grâce au téléservice disponible sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés

La démarche et simple et rapide. Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Dates des prochaines élections :
- Elections présidentielles : 1er tour le 10 avril 2022 et 2nd tour le 24 avril 2022
- Elections législatives : 1er tour le 12 juin 2022 et 2nd tour le 19 juin 2022

Venez prendre l'apér'eau

Venez prendre l'apér'eau mercredi 15 décembre de 19h à 21h à la salle polyvalente de Grézieu-le-Marché !
Le syndicat de rivières Brévenne-Turdine vient à la rencontre des habitants, des « mémoires locales », des associations, des usagers de l'eau,… de tous les citoyens du territoire en somme !
Venez discuter, débattre, partager vos idées sur les enjeux de l'eau sur notre territoire.
Une soirée dynamique, ludique mais aussi studieuse, pour et par les habitants du territoire…
Rejoignez-nous !

Logement à louer

Un logement sera prochainement disponible au-dessus de l'école. Type T4. Loyer 430 €.

Plus d'informations : contacter la mairie au 04.74.70.05.17 ou mairie@souzy.fr.

Commémoration du 11 novembre

Ce jeudi 11 novembre, élus, représentants des anciens combattants, familles et habitants de Souzy ont participé à la journée d'hommage à « tous les Morts pour la France ».

Devant le monument aux morts, le Maire, Guy Saulnier, a lu le message de la ministre en charge de la Mémoire et des anciens combattants, puis il a procédé au dépôt de gerbe avec les enfants présents.

Le groupe musical des Sans-Soucis a clôturé ce moment de recueillement.

Recensement de la population 2022

L'Enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc à Souzy **du 20 janvier 2022 au 19 février 2022**. Des dispositions particulières pourront être prises si la situation sanitaire imposait à nouveau des mesures de précaution.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et plus précisément la population officielle de la commune de Souzy.

Ses résultats sont très importants, car ils sont utilisés pour la calculer la participation de l'Etat au budget de la commune : plus la commune est peuplée, plus l'aide financière est élevée. Le recensement permet aussi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe.

Des informations plus précises vous seront exposées dans le prochain bulletin municipal de décembre.

Zoom sur le SPANC du SIMA COISE

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service obligatoire existant depuis 2006 sur tout le territoire français. Sur notre commune, il est assuré par le SIMA Coise.

Composé de 4 techniciens, une secrétaire (temps partiel) et une Directrice (temps partiel), **il a pour mission obligatoire de contrôler périodiquement (tous les 7 ans) tous les bâtiments qui produisent des eaux usées domestiques et qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif**. Ce contrôle a pour objet de vérifier l'existence d'un dispositif d'assainissement non collectif complet, entretenu et ne générant aucune nuisance.

Le SPANC a également pour mission de valider tout projet d'assainissement autonome pour du neuf ou de la réhabilitation. Il doit valider par écrit ce projet (déclaration ANC à compléter par le propriétaire demandeur) avant tout travaux. Et le SPANC doit également contrôler les travaux sur chantier AVANT remblaiement.

Ces 3 contrôles génèrent un rapport envoyé à l'usager (copie en mairie) avec un avis qui peut être favorable ou défavorable. Chaque rapport déclenche une redevance ainsi que des obligations ou préconisations à respecter.

Depuis 2011, pour toute vente d'une maison non raccordée aux égouts, le notaire réclame également un contrôle du SPANC de moins de 3 ans. Si les conclusions sont défavorables, l'acquéreur aura 1 an pour se mettre et conformité à partir de la date de vente.

Le SPANC a également contractualisé un marché public pour ouvrir l'accès aux usagers du territoire à des vidanges à des prix très compétitifs.

Le SPANC est aussi présent pour tout conseil, n'hésitez pas à nous contacter.

SPANC du SIMA Coise
1 Passage du Cloître 42 330 St Galmier
04 77 94 49 61 - spanc@sima-coise.fr
www.sima-coise.fr

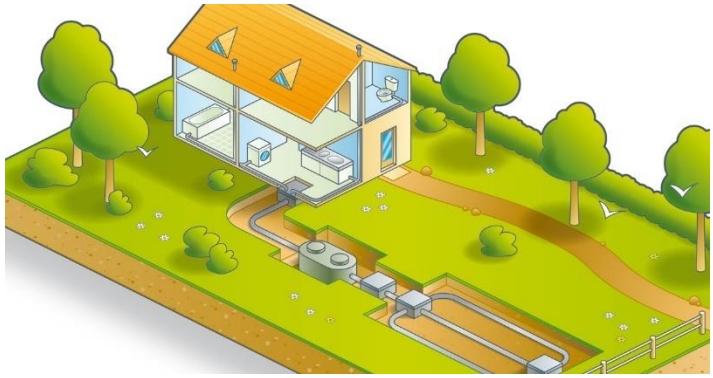

Demi-décade des Classes en 6

Les Conscrits de la Classe en 6 se sont retrouvés le dimanche 5 septembre, chez le Président de l'association afin de fêter la Demi-Décade. Nous avons profité d'une belle journée ensoleillée pour nous retrouver autour d'un bon barbecue. L'après-midi rigolade, pétanque et bonne humeur sont venues clôturer ce beau moment de retrouvailles entre classards.

Nous vous donnons rendez-vous dans 5 ans pour la Fête de la Classe en 6 !

.

Les association des Monts du Lyonnais vous informent

Groupement des 4 cantons

Il est une boutique extraordinaire dénommée « **Le Costumier des 4 Cantons** ». Une véritable caverne d'Ali Baba regroupant des trésors méconnus dont certains sont inestimables.

Implantée à Saint-Symphorien-sur-Coise, cette boutique abrite les costumes créés à l'occasion des nombreux défilés à thème des Comices tout au long des soixante années d'existence de l'Association « Groupement des 4 Cantons ». Du costume historique au déguisement en personnage de dessin animé, chacun peut y trouver son bonheur, pour une fête de famille, pour une pièce de théâtre, pour des fêtes des classes, pour des animations scolaires, pour des manifestations associatives….

Par manque de bénévoles, le Costumier est actuellement en ouverture limitée. Effectivement, si vous voulez louer un costume, nous vous recevons uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès de Marie-Christine SEON au 06 86 76 94 58.

Nous recherchons des bénévoles ! C'est urgent ! Pour accueillir les clients, les guider dans leurs recherches, mais aussi réceptionner les costumes et déguisements en retour et les ranger à leur place. Il y aura aussi parfois du raccommodage, du repassage.

Si vous disposez d'un peu de temps, si vous aimez le contact avec les gens, vous avez votre place dans l'équipe des Costumières.

Pour en savoir davantage ou pour visiter le Costumier, contacter sans tarder : Ginette DECULTIEUX au 06 83 40 49 98.

Association des handicapés des Monts du Lyonnais

Notre association rassemble les personnes en situation de handicap, les parents, les familles des secteurs de Saint Symphorien sur Coise, Saint Laurent de Chamousset, Chazelles sur Lyon et autres villages limitrophes, et est affiliée à l'Adapei 69.
Son rôle est d'être à l'écoute des familles et personnes touchées par le handicap.
Dans la mesure du possible, elle essaie de répondre aux attentes et apporte un soutien à ces personnes par des rencontres, des échanges destinés à créer des liens.
La commission Loisirs propose un calendrier d'animation.
En 2021, suite à la pandémie de covid 19, nous avons été contraints de supprimer certaines activités.
Malgré cela nous avons quand même pu accueillir 67 personnes en juin pour le barbecue à Grézieu ; 36 triplettes et 136 participants au repas du soir pour la traditionnelle journée pétanque de septembre à ste Foy et plus de 50 personnes à la sortie bowling à Savigneux en octobre.
Encette année bien particulière, les participants se sont retrouvés un peu moins nombreux ; tous ont apprécié ces moments de rencontre et d'échange qui sont l'occasion de partager leurs soucis, leurs doutes et de se sentir moins seul face aux difficultés du handicap.
Toutes ces activités sont ouvertes à toutes personnes en difficulté adhérentes ou non.

Le 3 juillet à Aveize lors de l'assemblée générale, la matinée a été marquée par l'intervention de Mr Frédérick Serrano directeur de l'établissement de la Goutte d'or qui nous a fait une présentation du Pôle Habitat de Saint Laurent de Chamousset.
Lors de cette matinée, nous avons accueilli deux nouveaux membres au CA : Mme Jocelyne Bonnard et Annie Dessaigne. Nous les remercions pour leur implication.

Le président Joseph Ressicaud et son équipe responsable remercient les municipalités qui par l'attribution de subvention, ou prêt de salle soutiennent les actions de l'association et l'aide à réaliser ses projets.

Contact : J.Ressicaud : 04.74.26.00.00 - Yvette Coeur:04 .78.44.43.07

L'ADMR

pour tous, toute la vie, partout

Premier réseau associatif national de services à la personne

L'association ADMR Chamousset-en-Lyonnais c'est, pour l'année 2020 :

372 bénéficiaires accompagnés

37 860 heures d'intervention

13 Communes d'intervention

Sur votre commune de **SOUZY**

1 749 heures d'intervention ont été effectuées auprès de 11 bénéficiaires

L'ADMR est un réseau national associatif, indispensable au maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie et fragiles, principalement des personnes âgées ou en situation de handicap. Le salarié aide le bénéficiaire dans les tâches qu'il ne peut plus faire lui-même, tout en apportant de l'échange, du lien, de la considération et de la joie.

! RECRUTEMENT !

Pour répondre aux besoins croissants des bénéficiaires et continuer d'apporter son aide à toutes les personnes ayant besoin de ses services, l'ADMR Chamousset-en-Lyonnais recrute et propose plusieurs postes en CDI d'aide à domicile ou d'auxiliaire de vie, pour débutants ou diplômés, dont les temps de travail peuvent varier, en fonction de la demande du candidat (temps partiel, temps plein).

Sans expérience, l'ADMR accompagne, tutore et forme les nouveaux salariés. Le principal et d'avoir envie d'aider les autres et si l'on aime le contact humain, ces métiers peuvent être fabuleux !

REVALORISATION DES SALAIRES !

Une nouvelle qui met du baume au cœur !

Depuis le 1er octobre 2021, une nouvelle grille conventionnelle de la branche d'aide à domicile a modifié le système de rémunération et entraine ainsi une revalorisation moyenne de près de 15% des salaires. Cette évolution très attendue offre de nouvelles perspectives d'évolution aux salariés de l'aide à domicile.

Osez un métier qui fait grandir !

CDI/CDD | **24/35 heures** | **Débutants acceptés**

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

ENFANCE ET PARENTALITÉ

ENTRETIEN DE MAISON

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

admr-rhone.fr

ADMR Chamousset-en-Lyonnais
Espace Juge Pascal
52 chemin de l'Hôpital
69930 ST LAURENT DE CHAMOUSSET
Contact : 04.74.70.59.76
admr.chamossetenlyonnais@gmail.com

La Fabrik

La Fabrik agit dans le champ de la culture autour de 2 missions :

- **Accompagner les associations du territoire** et valoriser leur travail à travers différents outils adaptés à leurs besoins (location de matériel technique pour la scène, agenda culturel collaboratif en ligne, formations de bénévoles, événements collectifs...) ;

- **Programmer des événements rassembleurs autour du spectacle vivant**, de la création à la diffusion.

Comme pour beaucoup d'autres, ces deux dernières années ont été très compliquées pour notre association. Mais malgré un contexte difficile, nous avons œuvré dès que les règles gouvernementales l'ont permis. Sur l'année 2021, nous avons pu proposer 15 spectacles ou concerts et par ce biais faire découvrir 21 artistes dans 10 villages différents : Grézieu-le-Marché, Viricelles, Saint-Symphorien-sur-Coise, Larajasse, Maringes, Rontalon, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Clément-les-Places et Haute-Rivoire.

Nous avons également accompagné 17 artistes (individus, groupe ou compagnie) en résidence (répétitions, créations de spectacles sur plusieurs jours) pour un total de 103 jours de travail, soit sur l'année, presque un jour sur trois de présence d'artistes au travail sur le territoire. Nous avons par exemple accueilli la Fanfare professionnelle Miss Trash, dont l'une des membres réside à Saint-Laurent-de-Chamousset. Du 13 au 17 septembre, les 6 membres de la Fanfare ont été accueillis dans le Mille Club de Saint-Laurent pour travailler à la création d'un nouveau spectacle, répéter leurs morceaux, apprendre les chorégraphies, le tester devant les élèves de la MFR voisine. Et pour finir ce temps de résidence, une déambulation festive a été organisée dans les rues de Saint-Martin-en-Haut avec le but de tester ce nouveau spectacle en public pour voir et entendre les retours des spectateurs.

Pour finir, voici les 4 objectifs de notre nouveau projet associatif :

- Proposer des expériences et des découvertes pour tous(tes) et chacun(e).
- Favoriser les liens entre l'humain, la connaissance des réseaux, les savoir-faire et les outils
- Susciter le faire-ensemble, encourager la coopération
- Défendre et mettre en avant une posture professionnelle d'artisans du spectacle.

On vous donne rendez-vous en 2022, avec toujours autant d'envie de faire vivre notre territoire des Monts du Lyonnais ! Nous aurons le plaisir d'accueillir à nouveau le spectacle et le chapiteau des Rois Vagabonds, qui nous avait ravi en octobre 2020 à Saint-Martin-en-Haut.

Vous souhaitez en savoir plus, discuter de votre projet, nous rejoindre ? Ça tombe bien ! C'est le cœur de notre démarche : la coopération ou dit autrement "faire œuvre ensemble".

Contact : Robin DECHANOZ
Plus d'informations : info@lafabrik-moly.fr / 09 82 30 04 54
Suivez-nous sur www.lafabrik-moly.fr et sur Facebook et Instagram *La Fabrik*

L'ETAIS

L'ETAIS, Espace de Vie Sociale, **s'adresse à tous les publics** et porte une attention particulière aux personnes souffrant de l'isolement en milieu rural. C'est également un espace d'échange de savoirs qui favorise des actions solidaires, sociales, culturelles et environnementales plus facilement sur le territoire nord de la communauté de communes des Monts du Lyonnais.

Des ateliers : Vannerie, Écriture, Mosaïque, Tricot, Couture, Bois, repas à thème ou partagés sont proposés du mardi au vendredi grâce à l'implication des bénévoles qui les encadrent.

A l'ETAIS, on aime bien manger ensemble et découvrir de nouvelles recettes. Le 1 er mardi du mois un repas végétarien,3ème dimanche mois c'est « Troque ta Recette » avec la ou le chef cuisinier d'un jour, **un simple coup de téléphone l'avant-veille suffit pour vous inscrire à ces repas** ou participer à l'animation de l'après-midi.
Repas de la nuit étoilée (vendredi 17 décembre 2021 à la salle Joseph Vinnay à Ste Foy l'Argentière)

Avec d'autres associations, l'Etais co-organise :
- **des sorties vacances-escapade** d'une ou plusieurs journées, à prix modéré (Caisse d'allocations familiales, M.S.A et Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) sont proposées.
- **Le covoiturage solidaire** (demande de chauffeurs volontaires pour transporter localement des personnes sans voiture vers le marché ou le médecin…).
-**Semaine de la tolérance** dans les Monts du Lyonnais.

L'Etais, c'est aussi des soirées d'échange et de partage, autour de nouveaux ateliers, en collaboration avec la Ruche de l'écologie ou la L.P.O.
Un atelier de réparations/rencontres : le « Répare Café » a lieu tous les 1er et 3ème samedis du mois de 9h30 à 12h, venez apprendre à réparer vos objets cassés ou en panne
Le répare Café de Saint Laurent sera présent le 3 ème samedi de chaque mois à la MJC de St Martin en Haut
De la méditation, le 1er et 3ème samedi de chaque de mois, un jardin partagé, échecs, des ateliers mémoire, de la gym douce,des conférences (mémoire, naturopathie...)
Un espace d'exposition dédié à la peinture, photos ou autres thématiques est ouvert à tous

Mathieu ou Dominique, nos 2 salariés (à temps partiel) seront contents de vous recevoir les après-midi (de 14h à 16h30) pour partager vos idées, vos envies, vos initiatives….
L'ETAIS, Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et le Social, occupe les locaux à St Laurent de Chamousset, au-dessus de la maison des services, au 2ème étage avec ascenseur.

Toutes nos actions sont soutenues par la Communauté de Communes, la CAF du Rhône et MSA, Leader, la Conférence des financeurs, la Caisse d Epargne et certains CCAS.

E.T.A.I.S
Espace de Vie Sociale
122, avenue des 4 cantons 69330 St Laurent de Chamousset
04 87 61 70 06 /07 68 96 69 41 - etais.em@gmail.com
visitez notre site web ETAIS ESPACE DE VIE SOCIALE

Annuaire des acteurs sociaux

Chacun peut rencontrer des problématiques d'emploi, de santé, de budget… Les Monts du Lyonnais sont riches de solutions d'accompagnement mais il n'est pas toujours facile de connaître le bon interlocuteur… C'est pourquoi la CCMDL a créé cet annuaire.
Pour rechercher un partenaire, il vous faut :

Se connecter à https://www.cc-montsdulyonnais.fr/annuaire-acteurs-sociaux
saisir votre commune de résidence
choisir le « domaine » de votre problématique : emploi, santé, accompagnement social, accès aux droits, logement, lien social, enfance-jeunesse-famille, petits budgets, soutien aux agriculteurs fragilisés, droits, handicap, avancée dans l'âge
Vous y trouverez également la liste des établissements sociaux médico-sociaux du territoire.

Avec la MISSION LOCALE : Faciliter l'accès à l'autonomie pour les jeunes

Présentes sur l'ensemble du territoire national depuis 1982, 450 Missions locales exercent une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Elles interviennent sur l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion pour lever les obstacles à **l'insertion dans l'emploi** et pour faciliter **l'accès aux droits et à l'autonomie**.

La Mission locale Rurale Nord Ouest Rhône (MLRNOR), **forte de 27 années d'expérience propose aux jeunes un accompagnement global dans l'objectif de les rendre AUTONOMES et INDEPENDANTS, tant sur le plan social que professionnel.**

La Mission locale aujourd'hui, c'est 600 jeunes accompagnés sur le territoire à l'instant T et **plus de 900 jeunes accompagnés par an**. Nous composons avec des problématiques multiples pour que le jeune puisse accéder, avec notre soutien, à cette fameuse autonomie.

Pour concrétiser cet accompagnement, la Mission locale peut leur proposer d'intégrer des dispositifs, comme le **PACEA**, qui peut se poursuivre par une entrée en **Garantie Jeunes**, ou de mobiliser des outils comme des stages en entreprise ou la **Carte ILLICO Solidaire**.

Lourdès est venue ce matin à la Mission locale « *faire un petit point* » et regarder les offres. Sortie de l'école avec un niveau BAC Pro Secrétariat, elle ne savait pas ce qu'elle voulait faire. Le travail sur la construction de son projet dans le cadre de la Garantie Jeunes a été payant et elle vient d'obtenir le titre d'assistante sociale de vie aux familles.

« Je sais ce que je veux faire maintenant ».

Avec l'appui de la Mission locale, elle prépare le concours d'aide-soignante. En attendant, stages et petits boulots lui permettent de s'aguerrir.

Contactez la Mission Locale Rurale Nord Ouest :

Siège social :
22 avenue Charles de Gaulle
69170 Tarare
contact@missionlocale.org
04.74.05.00.30
Site web : www.missionlocale.org
Application : www.missionlocale.app

Nos réseaux sociaux :

Facebook : @MLRNOR
Youtube : @mamissionlocale
Twitter : @MLRNOR
Instagram : @mamissionlocale
LinkedIn : @MLRNOR
Tik Tok : @mamissionlocale

Entraide et Solidarité

Le Réseau Entraide et Solidarité est une association à St Laurent de Chamousset d'une trentaine de bénévoles et d'une salariée qui a pour objectif de créer un réseau d'accompagnement, d'écoute, d'accueil et d'entraide envers toute personne en difficulté sur notre secteur.

L'année 2020 a été compliquée compte tenu du Covid et du confinement avec comme conséquence la fermeture de nos locaux du 17 mars au 26 juin 2020 et du 30 octobre au 4 décembre 2020. Pendant ces 2 périodes de fermetures le R.E.S a malgré tout poursuivi son action d'entraide, toujours nécessaire sur le secteur avec comme objectif de contribuer à financer les aides apportées par le R.E.S et à dépanner dans des situations urgentes.

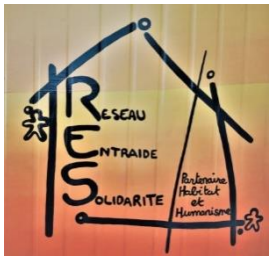

De nombreuses aides ont été apportées :

Accompagnements, prêts :

En 2020 l'association a accordé 15 prêts pour un total de 4 385 € (paiements de loyer et caution, réparations de voiture, prêts d'urgence pour alimentation et essence, pour des dettes d'électricité...). Les personnes aidées sont de tous âges, souvent avec des enfants, des monoparentales, souvent sans travail, ou en cours de réinsertion professionnelle, avec les aides comme le chômage, Invalidité….

Location de scooters :

En 2020, il y a eu 13 locations de scooter, 3 sont toujours en cours. Il est donc utile de remarquer que les locations peuvent durer plusieurs mois.
En 2020, 2 nouveau scooters ont été acheté. 42 % des dépenses sont dues au réparations/révisions, 33 % aux achats et 25 % aux assurances.
Pour rappel, la location d'un scooter (antivol, casque et gilet jaune compris) est à 70€/mois. Les locataires doivent également s'équiper d'une paire de gants homologués. L'association est actuellement en train de chercher une solution pour l'achat de casques car nombreux sont ceux qui ne reviennent pas en bon état après une location et avec le nouveau contexte sanitaire, le prêt de casque est remis en question.

Aides au déménagement :

Cette aide qui est proposée devient difficile pour les bénévoles car cela demande un effort physique important.
Nous recherchons toujours des personnes pouvant nous aider à porter des cartons ou des meubles.

Les activités

La friperie :

Malheureusement du 17 mars au 26 juin 2020 puis du 30 octobre au 4 décembre 2020 la friperie a dû fermer ses portes. Ce qui représente 51 permanences au lieu de 91/92 les années précédentes. Le bénéfice a été réduit de moitié.
Pour les bénévoles, cette période n'a pas toujours été facile, mais avec le temps, tout le monde s'est fait à ces nouvelles contraintes.

Il ressort que le contenu des sacs n'est pas toujours valable pour la vente. Cette remarque est d'actualité depuis quelques années. Les années antérieures de plus de beaux articles pouvaient s'adresser à des jeunes.

Environ 1 fois par mois, le surplus est repris par **« le tri d'Emma »** (partenaire d'Emmaüs) qui vient chercher le stock de textiles que les bénévoles du tri ne gardent pas pour la vente. Cela équivaut à environ 200 sacs poubelles remplis….. Le tri d'Emma se charge ensuite de le recycler (vente, isolation…).

Les jouets et puériculture :

En 2020 les ventes ont été réduites de plus de la moitié par rapport à l'année précédente. Tous les jouets et articles de puériculture sont vérifiés, nettoyés et éventuellement réparés avant la mise en rayon.
Nous serons contents de vous retrouver à l'étage de la friperie où une multitude de jouets, livres et articles de puériculture vous attendent.

Les meubles :

L'activité « meubles » fonctionne depuis de nombreuses années, elle a pris de l'importance au fil des ans avec la possibilité d'utiliser de nouveaux locaux loués à l'Hôpital de St Laurent et avec l'acquisition du fourgon qui facilite la récupération et la livraison du mobilier. L'espace reste cependant encore exigu pour pouvoir exposer.

Les bénévoles ont assuré les permanences les lundis et Samedis de 9h30 à 12h aux mêmes horaires que la friperie. Ils réceptionnent également les apports (linges, jouets) qui sont stockés en attendant le tri.
Adeline, la salariée, participe aux activités, reçoit les demandes de dons, organise les transports…

La vente des meubles a pour objectif de contribuer à financer les aides apportées par le RES, mais aussi à dépanner dans les situations particulières souvent urgentes. Il est parfois incontournable de récupérer du mobilier hors d'usage en échange de ce qui est livré ou lorsque de nombreux meubles sont donnés… Ceci impose des voyages à la déchetterie, ce temps de travail des bénévoles et de la salariée est une charge mais aussi une aide apportée (personnes sans véhicule…)
Les dons (Entreprise Tissot et particuliers) sont suffisants.

Nous rencontrons des difficultés pour les transports de meubles lourds… l'arrivée de nouveaux bénévoles est toujours attendue pour prendre le relais des dos, des bras fatigués… Un coup de main est toujours demandé à des personnes en compensation de l'aide accordée par le RES, mais ce n'est pas suffisant (manque de disponibilité, problème de santé…) la livraison en étage devant être parfois refusée…

Contact : RESEAU ENTRAIDE SOLIDARITE – 52 Chemin de l'Hôpital 69930 St Laurent de Chamousset.
Site internet : https://reseauentraide.jimdofree.com/

Les actions du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine en 2021

Le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine poursuit son action sur le territoire, au travers de différentes thématiques.

Le renouvellement des élus communaux en 2020 a nécessité la mise à jour du réseau d'alerte "inondations" : ce réseau permet la transmission d'informations entre les communes amont et les communes situées à l'aval du bassin, ce qui permet d'anticiper au maximum l'évolution d'une inondation et les mesures de mise en sécurité des habitants à mettre en œuvre. Ce réseau d'élus est complété par un système automatisé qui mesure le niveau des cours d'eau en 6 points du territoire et alerte les maires par SMS lorsqu'un niveau critique est dépassé.
En 2022, le Syribt remettra également en selle le réseau citoyen d'alerte, les "sentinelles", qui sera doté de nouvelles missions. Plusieurs actions en direction des habitants du territoire seront proposées (soirées "apér'eaux", voyage de découverte des enjeux de l'eau) : n'hésitez pas à vous tenir au courant sur notre site internet.

Même si l'été 2021 a été particulièrement pluvieux, le Syribt continue son travail sur la gestion de la ressource en eau. "Comment concilier les besoins en eau des milieux aquatiques avec ceux des usages humains ?" : la question est complexe, concerne de très nombreux acteurs, et donnera lieu à la **mise en place d'un "Plan de Gestion de la Ressource en Eau".** Une large concertation sur le sujet est en cours.

Côté travaux, l'année 2021 a vu l'achèvement du second barrage écrêteur de crues sur la Turdine, sur les communes de l'Arbresle et Savigny *(photo ci-jointe).* Le système de ralentissement des inondations est donc maintenant opérationnel.

Moins spectaculaire mais tout aussi important, le Syribt continue sa mission d'amélioration de la végétation implantée au bord des rivières, qui joue de nombreux rôles (épuration des eaux, tenue des berges contre l'érosion, habitat pour la faune aquatique et terrestre, ombrage, etc.). Ainsi, plusieurs zones ont fait l'objet de larges replantations d'espèces locales, couplées à la mise en place d'abreuvoirs aménagés, évitant ainsi le piétinement des bovins dans les cours d'eau. En parallèle, l'expérimentation avec le pâturage de moutons sur des zones infestées par la Renouée du Japon a été reconduite pour le 3ème été consécutif, et commence à montrer de très bons résultats.

Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet www.syribt.fr ou sur notre page Facebook

Office de tourisme des Monts du Lyonnais

L'activité de l'Office de Tourisme a une nouvelle fois été impactée par la crise sanitaire en 2021. Des activités adaptées ont donc été mises en place ou renforcées, afin d'être au plus près de la demande :

- Création de 5 routes touristiques, à parcourir en autonomie : à moto, en voiture, ou pourquoi pas en vélo.
- « Les Gnolus », le géocaching dans les Monts du Lyonnais a très bien fonctionné. Au total, ce sont plus de 3000 équipes qui ont parcouru la région et cherché l'une des caches déjà existantes. L'automne 2021 verra l'arrivée de 6 nouveaux parcours. Rappelons dans quels villages les Gnolus sont cachés, non loin de nos villages : St Martin en Haut, St Symphorien sur Coise, Brussieu, Montrottier, Lamure et Chevrières.

- La randonnée est toujours une valeur sûre dans les Monts du Lyonnais. La carte des circuits autour de Saint Martin en Haut a été rééditée, elle est disponible à l'Office de Tourisme, ainsi que la nouvelle carte des circuits de Larajasse. Nos cartoguides sont dorénavant disponibles en ligne sur notre site Internet www.montsdulyonnaistourisme.fr (rubrique boutique).
- Le programme des Rendez-Vous Découverte a été renouvelé.
- N'oublions pas la location de nos 4 vélos à assistance électrique qui permettent de redécouvrir le plaisir du vélo sans effort, sur nos petites routes vallonnées.

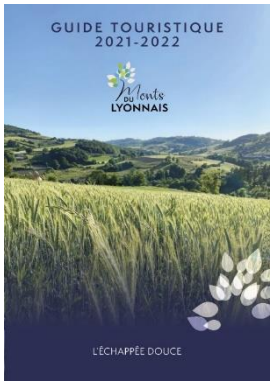

Office de Tourisme des Monts du Lyonnais
Place de l'Eglise
69850 SAINT MARTIN EN HAUT
Tél 04 78 48 64 32

accueil.saintmartin@montsdulyonnaistourisme.fr

www.montsdulyonnaistourisme.fr

Association ARPAMOLY (Art et Patrimoine des Monts du Lyonnais)

Bien que la crise sanitaire soit, encore cette année, venue désorganiser la programmation de nos salles d'expositions, les visiteurs n'ont pas manqué l'opportunité de nous rencontrer.

Les artistes ont présenté de véritables œuvres d'art : robes de mariées, gravures, peintures, sculptures, céramique, verre, raku, ébénisterie…

Côté patrimoine, l'exposition « Il était une fois les bistrots… » ayant demandé un gros travail de recensement et d'installation a été maintenue jusqu'à fin Novembre. La participation de nombreux particuliers, partenaires et amis collectionneurs, ainsi qu' une importante collaboration avec les communes du territoire, ont permis de présenter une exposition très appréciée des visiteurs.

La salle territoire a présenté un panel d'expositions variées : de la promenade en Pays Lyonnais à la dégustation de cafés, en passant par l'égalité hommes-femmes, les initiatives agricoles et la Poste aux chevaux de Duerne.

En 2020, notre traditionnel **Marché de Noël** a été annulé. Celui de cette année a été programmé avec les producteurs et les artisans qui devaient participer l'an dernier. Après des mois incertains et difficiles, ils ont attendu impatiemment la rencontre avec nos fidèles visiteurs en recherche de bons et beaux produits. Il a lieu du 4 au 23 décembre 2021.

Maison de Pays des Monts du Lyonnais
Place de l'église – 69850 Saint-Martin-en-Haut

Horaires :
Du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf le Jeudi matin)
Dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 18h.
Entrée libre et gratuite

Contact : Floriane CHARRA – Tél : 07.69.99.10.39 - Mail : arpamoly@gmail.com – Site : www.arpamoly.fr

Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

Comment anticiper la transmission de sa ferme ?

Préparer son arrêt d'activité en toute sérénité…

5 jours : 2 et 9 décembre 2021, 13, 20 et 27 janvier 2022 à St Martin en Haut, de 9h30 à 17h30.
Formation ouverte à toutes et tous, que vous soyez à 2, 5 ou 10 ans de la retraite, que vous ayez ou nom un repreneur identifié.
Renseignements complémentaires : ADDEAR du Rhône, M. Florent MARTEL au 06.26.33.52.97

Tu as entre 12 et 25 ans, tu as un projet perso ou entre copains ? Décroche une bourse pour t'aider à le réaliser

La "Bourse initiatives jeunes" permet d'obtenir sous certaines conditions une aide pour réaliser ton projet.
N'hésite pas à te lancer (seul ou entre copains), exprime tes idées et réalise ton projet, qu'il soit humanitaire, environnemental, citoyen, artistique ou sportif.
D'abord, **retire ton dossier de candidature** et le règlement intérieur, soit par mail à initiatives.jeunes@cc-mdl.fr (soit en le téléchargeant sur le site internet de la communauté de communes des Monts du Lyonnais) ou bien dans l'une des structures suivantes : MJC de Saint Martin en Haut, MJC de Saint Symphorien sur Coise, Centre Socio culturel Archipel, AFR Grammond, AFR Chevrières, Accueil jeunes à Montrottier.

Dépose ton dossier complet avant le 31 décembre 2021.

Puis présente ton projet devant un jury.

Réalise ton projet et **enfin, raconte-nous ton expérience.**

Plus d'infos : service Jeunesse de la Communauté de communes : 04 78 19 05 14.

Monts Energies - Photovoltaïque

Malgré toutes les économies que nous pouvons faire sur nos consommations d'énergie électrique (ampoules Led, appareils basse consommation, extinction des lumières dans les pièces non occupées...) la quantité de kilowatts consommée par chacun ne cesse d'augmenter.

Avec le réchauffement climatique, nous devons trouver des solutions pour produire de l'électricité grâce aux énergies renouvelables.

Le photovoltaïque est une des rares solutions qui n'est contestée par personne. Par contre, pour faire face à notre demande il est nécessaire d'en installer beaucoup (rappel : pour produire l'équivalent d'une éolienne il faut poser 5 ha de photovoltaïque!).
La Sas Monts Energies (société entièrement gérée par des citoyens bénévoles) a déjà équipé une trentaine de toits sur le périmètre de la CCMDL.

Si vous désirez participer à la transition énergétique, vous pouvez nous aider :
-en mettant à disposition votre toit. Monts Energies s'occupe de tout : démarches administratives, installation, suivi des travaux, maintenance...Vous toucherez chaque année quelques euros pour la location de votre toit et l'installation vous sera restituée dans 25 ans (elle produira encore pendant de longues années).
-en le faisant savoir autour de vous, notamment pour les projets de construction .
-en installant votre propre centrale en autoconsommation avec l'aide du dispositif SOLARCOOP proposé par Monts Energies.

Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter par mail:contact@montsenergies.fr

Infos des associations maniennes

Amicale Laïque Manienne

Vente de brioches : merci !

L'Amicale Laïque remercie les bénévoles ayant participé à la tournée des brioches le samedi 23 octobre et salue la générosité des habitants de Souzy.

Groupe des participants

Nos prochaines ventes

Dimanche 5 décembre, à partir de 8h, l'Amicale Laïque Manienne vous propose une **VENTE DE BOUDIN** devant la salle polyvalente (sous chapiteaux).
Dans le respect des gestes barrières en vigueur

Jeudi 23 décembre, de 9h à 12h, l'Amicale Laïque Manienne vous propose une **VENTE D'HUITRES** (calibre 3 et issues de l'agriculture biologique) sur le parking de Bricomarché
Bourriche de 24 huîtres au prix de 20 €.
Renseignements : amicale.souzy@gmail.com - Commande possible jusqu'au 10 décembre 2021

Spectacle de Noël – RDV le 17 décembre sur le parking de la halle

Souzy en Famille – retour sur le voyage en Corse

Le voyage de « SOUZY en famille » sur l'Ile de beauté, après avoir été reporté plusieurs fois à cause de la pandémie, s'est déroulé du 26 au 30 octobre.

Le transport a été effectué en car, avec l'embarquement à Toulon, la traversée en ferry pendant la nuit et le débarquement à Bastia.

Au programme des visites : Bastia, St Florent, les villages de Balagne, la citadelle de Calvi, la ville de PORTO, un petit tour en bateau pour découvrir les merveilleuses calanques de Piana, et la découverte de la région de Castagniccia, région de moyenne montagne au cœur de la Haute-Corse, recouverte de châtaigneraie, avec la particularité des animaux en liberté.

Chacun des 50 participants gardera un souvenir inoubliable de la beauté de cette île méditerranéenne aux paysages variés : la mer avec ses plages de sable blanc et la montagne offrant à la fois de multiples couleurs et de grands précipices.

Tennis de Table

En cette année sportive très perturbée par les absences et blessures, nos équipes séniors vivent des instants compliqués.

Equipe 1 (en Pré-Régionale) : Notre équipe fanion est engluée en bas de classement et avec les montées/descentes à chaque phase (donc fin décembre), notre équipe va devoir faire de bons résultats sur les 2 derniers matchs afin d'éviter le spectre de la descente au niveau inférieur.

Equipe 2 (en Départementale 1) : Notre équipe 2, dans le même cas que notre équipe fanion, est en grande difficulté dans une poule relevée. Il faudra espérer de bons résultats rapidement ou sinon compter sur un nombre de descendants moins important pour sauver sa place.

Equipe 3 (en Départementale 2) : Cette équipe est celle qui se porte le mieux. Elle a intégré en début de saison trois jeunes issues des équipes jeunes du club. Elle a réalisé un bon départ, ce qui la place en milieu de tableau avec aucune menace de relégation en cette fin de 1ère phase.

L'équipe 3 avec ses 3 jeunes lors de la dernière victoire par équipe

Notre club organisera son

26ème tournoi annuel de tennis de table,

ouvert à tous

le samedi 18 décembre.

Ce tournoi est ouvert à tous, licenciés ou non.

4 tableaux seront proposés :

- **Tableau toutes séries** *(sans point d'handicap)*
- **Tableau handicap** *(avec point d'handicap)*
- **Tableau non licenciés/classés -700 points** *(tableau réservé aux joueurs non licenciés en club ou avec un petit classement)*
- **Tableau jeune** *(réservé aux joueurs de moins de 16 ans)*

Rendez-vous

Le SAMEDI 4 DECEMBRE 2021 à SOUZY pour soutenir le combat des malades et de leurs familles

Le passe sanitaire vous sera demandé

Rendez-vous à 9h30 pour une randonnée pédestre

Point de rencontre à la salle polyvalente de SOUZY

4€

café offert au départ

****

A partir de 8h30 à la salle polyvalente

Sur place ou à emporter :

Macédoine

Saucisson/pommes de terre ou tripes

Fromage

Gâteau « fait maison »

10€

Pensez à vos récipients si vous ne mangez pas sur place

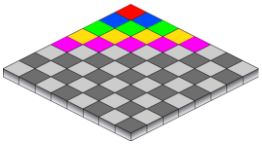

L'après-midi sera consacré au partage en faisant des jeux.

(Tous les jeux sont les bienvenus)

DONS :
Vous pourrez faire un don à cette occasion.

COLLECTE :
Venez déposer vos piles usagées, elles seront recyclées.